

Motion pour le CA du 5 février 2024

Nous refusons de trier les élèves !

Nous, parents élus au CA et adhérents de la FCPE et personnels du collège Jean Moulin de Saint-Nazaire, refusons collectivement les annonces de réforme du collège imposée dans la plus grande précipitation et sans concertation par le ministère de l'Éducation nationale. Plutôt que de donner davantage de moyens pour la scolarité des élèves les plus fragiles, le ministère fait le choix de mesures qui sélectionnent, stigmatisent et trient ces élèves. Quel est donc ce retour en arrière passiste et réactionnaire ? Pourquoi renoncer à faire progresser tous les élèves ensemble ?

Depuis la fin des années 1990, les sociologues de l'éducation¹ ont démontré que les groupes hétérogènes sont le meilleur moyen de faire progresser l'ensemble des élèves, peu importe leur niveau. Ces groupes ne devraient pas dépasser les 25 élèves pour garder leur efficacité. Or, depuis des années, la tendance est à l'augmentation des effectifs par classe du fait de la suppression de 8000 postes dans le second degré depuis 2017. A la rentrée prochaine, nous avons encore le poste d'une collègue qui est menacé.

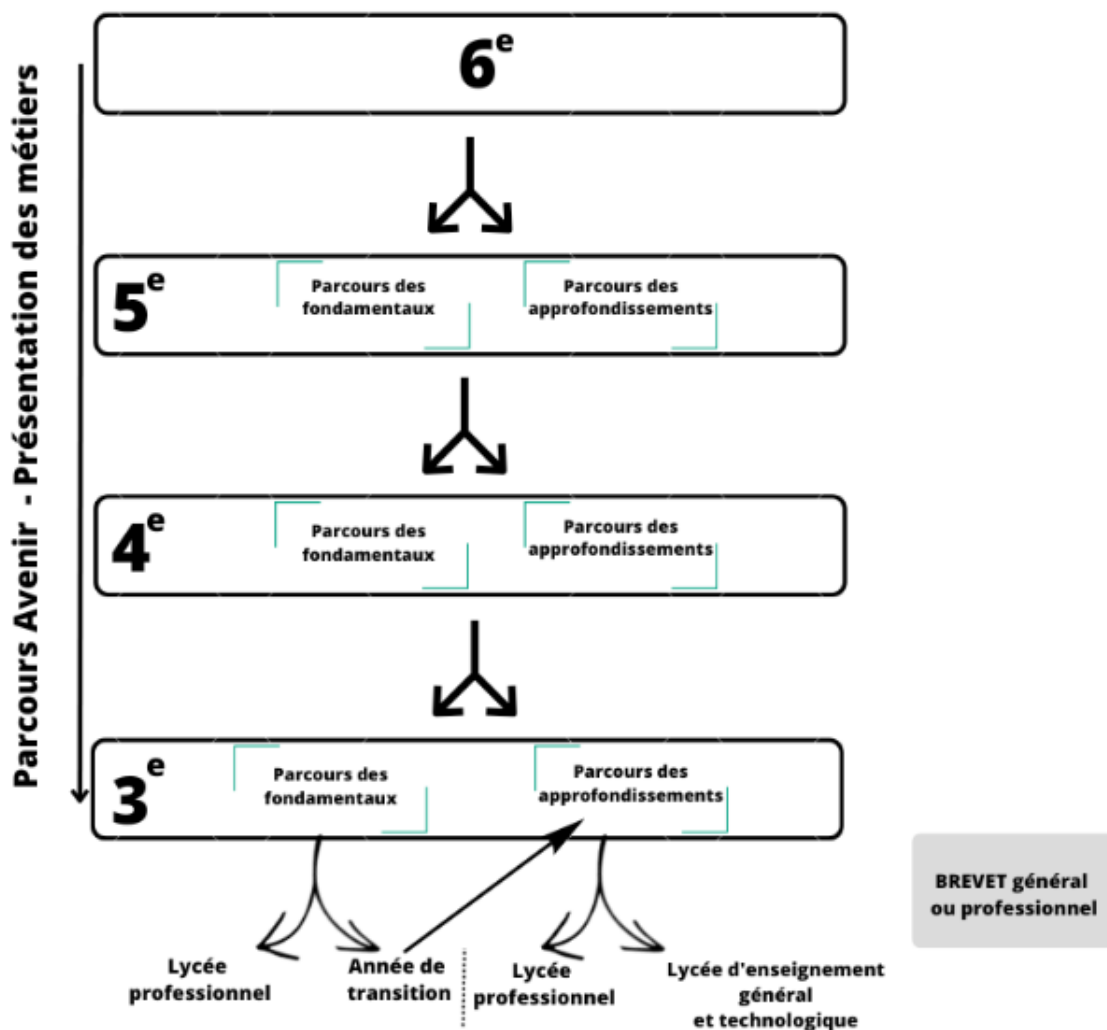
La ministre exige des personnels qu'ils trient les élèves dans des groupes de niveau en français et en mathématiques en 6^e et 5^e à la rentrée 2024 ainsi qu'en 4^e et 3^e à la rentrée 2025. L'organisation en groupes de niveau va fragiliser les élèves de 6^e, qui ont besoin du groupe classe pour s'épanouir, retrouver des ami.e.s pour prendre leurs marques et réussir leur entrée dans le grand monde du collège. Les groupes de niveaux isolent les élèves et les exposent plus grandement au risque du harcèlement, en les privant du groupe classe protecteur.

D'un côté, le ministère de l'Éducation Nationale réduit le temps scolaire des élèves de sixième d'une heure et supprime ainsi l'équivalent d'environ 1500 temps pleins. D'un autre, il ne donne pas de limite maximale d'effectifs au groupe le plus faible : nous sommes déjà passé de 15 élèves à 18, sans doute 20... Comment peut-on laisser croire aux familles et aux élèves que ces choix de « bon sens » sont faits dans le but d'aider les plus faibles à rattraper le niveau des meilleurs par le jeu des changements de groupe ?

C'est en fait vers la fabrique d'un collège à deux vitesses que le ministère s'achemine, reproduisant et légitimant les inégalités sociales dès la sixième. En effet, le projet annoncé est de créer deux parcours distincts, de la 6^e à la 3^e², l'un menant vers la voie professionnelle, l'autre vers la voie générale.

1 Marie Duru-Bellat, Alain Mingat, 1997.

2 Conseil Supérieur des programmes du 30/01/2024



La suppression des classes entraîne de fait la suppression des projets et sorties pédagogiques, culturels, sportifs et citoyens qui font la richesse de notre collège et apportent une ouverture essentielle au monde.

Nous refusons ce projet de société qui enlève à l'école son ambition d'ascenseur social et qui renonce à la promesse de réussir sa vie.

Nous refusons l'entrée de l'armée dans l'école, que ce soit par le SNU ou par l'uniforme.

Nous refusons de trier les élèves dans des groupes de niveau et de mettre en place cette réforme injuste.

Nous exigeons le retrait de ce projet de réforme « Choc des savoirs » et la mise en œuvre d'un vrai plan d'urgence pour l'éducation avec :

- La baisse du nombre d'élèves par classe,
- Le recrutement massif de personnels pour encadrer et accompagner nos élèves : enseignant.e.s, personnels de vie scolaire et médico-sociaux...
- La création d'un vrai statut pour les AESH pour rendre le poste attractif et permettre l'accompagnement et l'inclusion de tous nos élèves à besoins particuliers.